Campagne d'emplois 2024

Composante d'affectation :
UFR DSEP

Désignation de l'emploi

Nature du concours : **Maître de Conférences**

Numéro de l'emploi : **0189**

Section(s) CNU : **02**

Composante d'affectation (localisation) : **UFR DSEP**

Laboratoire d'accueil : **CREDESPO**

Date de nomination demandée : **01/09/2024**

Vacance du poste : **Susceptible d'être vacant**

Profil de publication : **Droit public**

Profil en Anglais / « Job Profil » : *Public law*

Enseignement

Objectifs pédagogiques et besoins d'encadrement :

Il est proposé de recruter un enseignant-chercheur dont **le profil est généraliste** (**droit public général**).

Le nouveau collègue devra assurer des cours et des travaux dirigés en droit et en AES dans les matières du droit administratif, du droit constitutionnel ou dans d'autres matières, plus spécialisées, du droit public. Tous les niveaux de licence et master droit ou AES sont concernés.

Contact enseignement :

Dominique ANDOLFATTO, Président de la section de droit public
dominique.andolfatto@u- bourgogne.fr

Recherche

La personne recrutée sera affectée au CREDESPO où elle sera rattachée à l'axe 3 du laboratoire (« Justices »). Cet axe réunit des juristes de droit privé et de droit public ainsi que des historiens du droit.

L'objectif est de renforcer le pôle publiciste de cet axe (numériquement plus faible que les autres) d'autant plus que CREDESPO souhaite consolider les travaux engagés sur la garantie des droits.

Il s'agit, par ailleurs, de répondre aux recommandations du HCERES qui invite le laboratoire à équilibrer les activités scientifiques entre ses axes.

Le nouveau collègue devra donc s'intégrer dans les recherches menées sur la justice administrative, constitutionnelle et européenne.

Contact recherche :

Elsa FOREY, Directrice du CREDESPO
elsa.forey-bierent@u-bourgogne.fr

MODALITES DE DEPOT DE CANDIDATURE

La campagne de recrutement est entièrement dématérialisée.
Enregistrement des candidatures et dépôt des pièces du dossier dans le domaine applicatif **GALAXIE** :

du jeudi 22 février 2024 (10h*) au vendredi 29 mars 2024 (16h*)

Les pièces à fournir pour la candidature à un poste d'enseignant-chercheur (professeur des universités et maître de conférences) sont recensées dans l'arrêté du 6 février 2023 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, des professeurs des universités et des chaires de professeurs juniors.

Toutes les informations relatives à la campagne de recrutement 2023 à l'université de Bourgogne, à l'enregistrement de la candidature et au dépôt des pièces constitutives du dossier sont consultables sur le **site de l'université de Bourgogne**.

**Heure de Paris*